

"Miz mae, ar c'hezeg a dôl o zae."

"En mai, les cheveux muent leurs poils."

Horaires Mairie

Les lundi et vendredis : de 8h45 à 12h
Les mardis, mercredis et jeudis : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
Le Samedi : de 9h à 12h

Horaires Agence Postale

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Horaires Bibliothèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi : de 17h à 19h
Dimanche : de 10h à 12h

Cabinet infirmier

Portable : 06 68 29 25 94

Permanences

Assistante sociale CDAS :

Caroline CAROFF le jeudi matin, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : mercredi matin 9h-12h, avec ou sans rendez-vous au 07.69.47.35.88 ou fs.morlaix@pimms.org

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie Pleyber-Christ : 1er et 3e mardis du mois de 9h à 12h.

- Mairie Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : les mardis (semaines paires) de 14h à 17h.

Banque alimentaire

Le mercredi 29 mai 2024 de 11h à 12h, cuisine de la salle Polyvalente.

Web

Retrouvez toutes les informations de la commune : www.plouneour-menez.bzh.

Ou sur la page Facebook : www.facebook.com/mairieplouneourmenez.

CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 28 mars 2024 à 17h dans la salle du Conseil

Présents :

Sébastien MARIE, Pauline LACHIVER-KERGOAT, Maëldan CORRE, Delphine SAUBAN, Laurent FONTANIER, Christelle L'HURIEC, Aline COAT, René CHEVER, Marie Anne GUILLERM, Thomas GALL, Graziella LIGUINEN, Pascal MOGUEROU, Stéphanie MORVAN, Marie ROBAIL.

Absent :

Baptiste MESSENGER donne procuration à René CHEVER.

Ordre du jour

1) Convention tripartite L'Atelier en Santé/Morlaix Communauté/Mairie de Plouneour-Menez

2) Subventions L'Atelier en Santé

Projet de Centre de Soins Communautaire dans la commune : 1er dans le Finistère, 5ème en Bretagne (1 à Hennebont, 3 près de Rennes, un autre à Langon dans les mêmes dates), un des premiers en milieu rural en France.

Il sera situé dans le bâtiment de la bibliothèque actuelle qui sera rénovée. Un bail emphytéotique sera conclu entre la commune et l'Atelier en Santé. L'Atelier en Santé a décidé de démarrer son activité dans des algecos, le temps des travaux du bâtiment principal. Une convention tripartite est mise en place pendant les 3 ans d'occupation des algecos : partage des frais d'installation, de désinstallation, et de la location. Ces algecos seront installés à l'automne sur 280 m² au total entre le terrain de sports et l'espace Plassart.

Morlaix Communauté ne peut subventionner que le fonctionnement de cette structure et prend donc en charge l'installation et la désinstallation des algecos. Pour la location des algecos, Morlaix Communauté prend en charge 50 %, la commune de Plouneour-Menez 25 % et l'AES 25 %.

Démarrage de l'activité normalement au mois d'octobre. Un des logements communaux sera réservé pour les médecins remplaçants et les internes.

	2024	2025	2026	TOTAL
Morlaix Communauté	90 000 €	32 903 €	35 643 €	158 546 €
Plouneour-Menez	5 484 €	16 452 €	9 597 €	31 533 €
L'Atelier en Santé	5 484 €	16 452 €	9 597 €	31 533 €
TOTAL	100 968 €	65 807 €	54 837 €	221 612 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention tripartite entre Morlaix Communauté, Plouneour-Menez et l'Atelier en Santé.

- Demande au conseil d'autoriser le maire à signer la convention tripartite et de valider la subvention 2024. Vote à l'unanimité.

- Demande de subvention pour 5 484 € pour l'année 2024. Vote à l'unanimité.

- Demande pour aider l'Atelier en Santé la première année pour les fluides : 3 000 €. Proposition de subvention de 1 500 €. Vote à l'unanimité.

3) Salle de Sport : Avenant lot travaux lot N°10 Électricité

Suite aux travaux de gros œuvre, les prises de terre qui reliaient la charpente métallique n'ont pu être gardées. Le montant du marché passe de 32 830,94 € HT à 34 846,97 € HT. L'avenant s'élève à 2 016,03 € HT. Voté à l'unanimité.

4) Définition zones d'accélération des énergies renouvelables (ZaeNR)

Consultation de la population du 4 au 21 mars. Différentes zones ont été arrêtées au dernier conseil municipal. L'Architecte des Bâtiments de France et le Parc Naturel Régional d'Armorique ont été consultés et ont donné quelques recommandations paysagères.

Remarque : René CHEVER dit qu'il est dommage de refuser un projet éolien qui peut fournir une quantité importante d'énergie. Le Parc Naturel Régional d'Armorique a envoyé une carte avec les différents enjeux (milieux forestiers, habitats protégés, monuments historiques, habitations, réservoirs de biodiversité, risque majeur pour les chauves-souris...), l'endroit proposé par René CHEVER est situé sur une zone marquée en risques majeurs donc impossible pour un projet de ce type.

3 abstentions.

5) Transfert d'affectation fonds concours Morlaix Communauté

Le fond de concours de Morlaix Communauté est de 108 000 €. 50 000 € avaient été positionnés sur la rénovation gymnase et le reste était gardé pour un autre projet. Proposition au conseil de positionner la totalité des 108 000 euros sur la rénovation énergétique de la salle polyvalente-salle foyer- logements foyer.

Transfert voté à l'unanimité.

6) Consultation de Mise en œuvre de la convention de participation portant sur le risque prévoyance Centre de Gestion Finistère

Un décret en préparation prévoit que les employeurs publics participent à hauteur de 50 % de la prévoyance des agents à partir du 01/01/2026. Une procédure de mise en concurrence est proposée par le Centre de Gestion pour trouver le prestataire le plus adapté. Adhésion adoptée à l'unanimité.

7) Demande de subvention DSIL 2024 pour travaux réaménagement cour école Jules Ferry

Après la canicule de 2022, le constat est fait que la cour n'est pas adaptée aux grosses chaleurs. Les sapins du fond ont été abattus car ils menaçaient de tomber et la tempête Ciaran a eu raison des derniers arbres de la cour. Ce projet a pour but de végétaliser tout en étant adaptée à l'école d'aujourd'hui et de demain. Ce projet sera mené conjointement par la mairie, l'école, les élèves et les familles. L'espace de l'Agora sera également revu car il est trop peu utilisé aujourd'hui (surtout lieu de passage) Le budget estimé tourne autour de 60 000 €. L'école de son côté demande une subvention au projet « Notre école faisons la ensemble ». La commune sollicite des subventions de l'état au titre de la DSIL et des Fonds Verts. Autorisation de demander ces subventions DSIL et Fonds Verts adoptée à l'unanimité

8) Vote compte administratif 2023 Commune

Modification de la loi : Suppression du chapitre dépenses imprévues et interdiction de faire des DM sur le chapitre 12 concernant le personnel.

- Section de fonctionnement

* Charges : 1 087 780,50 €

* Recettes : 1 301 664,26 €

Excédent de l'exercice 2022 213 883,76 €

002 Excédent de fonctionnement reporté 49 250,16 €

Résultat net section fonctionnement reporté 263 133,92 €

- Section d'investissement

* Charges : 636 503,62 €

* Recettes : 681 837,13 €

Résultat excédentaire de l'exercice 2023 45 333,51 €

002 Excedent d'investissement reporté 783 441,97 €

Résultat net d'investissement reporté 828 775,48 €

9) Vote compte administratif Lotissement du Duchel

Aucune opération comptable n'a été exécutée sur le budget en question. Voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

10) Vote compte de gestion 2023 Commune

Recettes Fonctionnement	Prévu	Réalisé
Chapitre 002- Excédent de fonctionnement reporté	49 250,16 €	49 250,16 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges	1 616,00 €	5 040,02 €
Chapitre 70- Produits des services	96 579,00 €	108 327,86 €
Chapitre 73- Impôts et taxes	732 169,00 €	784 412,04 €
Chapitre 74- Dotations et participations	269 795,00 €	316 781,63 €
Chapitre 75- Autres produits de gestion courante	36 000,00 €	36 545,80 €
Chapitre 77- Produits exceptionnels	18 990,00 €	35 637,15 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert	81 169,92 €	14 919,76€
Total recettes de Fonctionnement	1 236 318.92 €	1 350 914.42 €

Dépenses Fonctionnement	Prévu	Réalisé
Chapitre 011-Charges à caractères générales	402 700,00 €	336 535,21 €
Chapitre 012- Charges de personnel	579 850,00 €	550 545,10 €
Chapitre 65- Autres charges de gestion courante	96 700,00 €	94 985,21 €
Chapitre 66- Charges financières	20 660,00 €	18 536,72 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €
Chapitre 022- Dépenses imprévues	48 696,16 €	- €
Chapitre 014- Atténuations de produits	4 682,00 €	1 000,00 €
Chapitre 042- Opérations d'ordre	83 030,76 €	83 020,26 €
Total dépenses de Fonctionnement	1 236 318,92 €	1 087 780,50 €

	Investissement	Réalisé
Recettes :	1 255 932,97 €	681 837,13 €
Dépenses :	1 255 932,97 €	635 503,42 €

Résultat (excédent) : 45 333,51 €
 Excédent reporté investissement 2022 : 783 441,97 €
 Total disponible au 31/12/2023 : 828 775,48 €

Les comptes de gestion ont été vérifiés. Vote avec 2 abstentions.

11) Vote compte de gestion 2023 Lotissement du Duchel

Compte de gestion du Lotissement du Duchel adopté à l'unanimité.

12) Fixation des taux de taxes

Foncier bâti : Plounéour-Menez : 34,94 %. Moyenne nationale et départementale : 39 %.

Foncier non bâti : 30,49 % à Plounéour-Menez. Département 40,85 %. Nationale 50,82 %.

Taxe d'habitation sur les logements vacants : 15,22 %.

Proposition de ne pas augmenter les taux de fiscalité malgré les investissements réalisés. Proposition adoptée à l'unanimité.

Mais l'État augmente les bases de valeurs locatives de + 3.9 % pour l'année 2026.

13) Affectation du résultat 2024

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 étant de 263 133,32 €. Il est proposé d'affecter 243 133,92€ en section d'investissement et de reporter le reliquat soit 20 000 € en section de fonctionnement. Proposition adoptée à l'unanimité.

14) Vote du budget primitif 2024 Lotissement du Duchel

Dépenses en recettes de fonctionnement 62 900 €. Dépense en recette d'investissement 62 900 €. Une fois l'EPF remboursé pour l'achat des terrains cette année, il y a 5 ans pour mener le projet de lotissement.

Budget voté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

15) Vote du budget primitif 2024 Commune

Fonctionnement :

Quelques indications : Le prix des repas augmente à la charge de la commune (+ 2 800 €) mais le conseil fait le choix de ne pas répercuter cette hausse sur les familles. 55 000 € pour les tracés au sol dans le bourg, pour améliorer la visibilité des priorités à droite, passages piétons refaits, 2 nouveaux créés .

12 000 € achat matériel pour la nouvelle bibliothèque (travaux faits en interne). 3 000 € mise en place du Conseil Municipal Jeunes (il faut leur donner un budget pour leur permettre de mettre en place des choses).

Investissement :

Vote du budget primitif 2024 à l'unanimité.

Libellé Dépenses	Budget cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)
011- Charges à caractère général	402 700,00 €	336 535,21 €	402 100,00 €
012- Charges de personnel	579 850,00 €	550 545,10 €	584 550,00 €
65- Autres charges de gestion courante	96 700,00 €	94 985,21 €	118 592,00
66- Charges financières	20 660,00 €	18 538,72 €	7 921,00 €
021 - Virement à la section d'investissement	1 000,00 €		20 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	48 696,16 €	0 €	0 €
014 - Atténuation de produits	4 682,00 €	4 158,00 €	1 000,00 €
042 - Opérations d'ordre	83 030,76 €	83 020,26 €	60 359,00 €
Total dépenses de Fonctionnement	1 236 318,92 €	1 087 780,50 €	1 194 522,00 €

Libellé Recettes	Budget cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)
013- Atténuation de charges	1 616,00 €	5 040,02 €	10 048,00 €
70- Produits service domaine et vente	96 579,00 €	108 327,86 €	98 800,00 €
73- Impôts et taxes	732 169,00 €	784 412,04 €	759 038,00 €
74- Dotations et participations	269 795,00 €	316 781,63 €	267 740,00 €
75- Autres produits de gestion courante	36 000,00 €	36 545,80 €	32 100,00 €
76- Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77- Produits exceptionnels	18 990,00 €	35 637,15 €	6 796,00 €
002- Excédent fonctionnement reporté	49 250,16 €	49 250,16 €	20 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 919,76 €	14 919,76 €	- €
Total recettes de Fonctionnement	1 236 318,92 €	1 301 664,26 €	1 194 522,00 €

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024 - INVESTISSEMENT

version 14/03/2024 Préparation commission finances

DEPENSES				
OPERATIONS / DETAILS		MONTANTS	TOTAUX	
Travaux complexe sportif				
Honoraires MOE		0,00 €	1 132 037,40 €	
Contrôle technique SOCOTEC		0,00 €		
Coordination SPS		0,00 €		
Marchés		0,00 €		
Révision prix (7 % estimation)		0,00 €		
Aléas travaux		0,00 €		
Opérations non individualisées :				
Remplacement éclairage public - LED et décorations Noël		25 350,00 €	111 611,00 €	
Changement candélabres Rue Jules Ferry		6 752,00 €		
Mairie Matériel informatique - remplacement postes accueil - urba - maire - maj POSTES SERVICE Enfance Jeunesse		3 000,00 €		
Signalétique bourg		14 344,00 €		
Ecole Aménagement terrain cour		5 000,00 €		
Ecole alarme incendie		8 000,00 €		
VMC salles		5 050,00 €		
Maçonnerie 24 rue Jean Moulin, Croix de Kerfrec, Quilliou, Mur supérette, applique maison		8 115,00 €		
Bibliothèque : Mobilier		15 000,00 €		
Travaux de voirie Enrobé		15 000,00 €		
bâtiments communaux - Travaux en régie - Mur coupe feu bibliothèque - Prise sécurisée salle foyer		6 000,00 €		
Services techniques :				
Travaux sur bâtiment atelier		1 300,00 €		
Plantation arbres		3 000,00 €		
Matériels divers panneaux travaux		5 000,00 €		
Logements foyer				
Travaux de réfection menuiseries		35 000,00 €	35 000,00 €	
Opérations financières OPFI :				
Remboursement subv PACTE FIN Volet 2		75 000,00 €	75 000,00 €	
Remboursement capital emprunts		59 342,00 €	59 342,00 €	
Remb EPBF Lotissement Duchel		62 900,00 €	62 900,00 €	
Attrib comp EP MORLAIX CTE		3 497,00 €	3 497,00 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS			1 488 687,40 €	

RECETTES	
OPERATIONS	MONTANTS
Subvention travaux salle de sports :	
Solde DSIL	52 500,00 €
Solde DETR	35 000,00 €
Fonds verts	39 000,00 €
1322 - Subv Bien Vivre Partout en Bretagne	55 560,00 €
1328 - Subv Agence nationale du Sports	77 761,00 €
10222 - FCTVA	59 598,00 €
	0,00 €
Subvention PACTE FINISTERE Volet 1 LED	15 000,00 €
Subvention PNRA plantation arbres	2 000,00 €
	0,00 €
001- Solde investissement reporté	828 775,48 €
1068 - Affectation du résultat	243 133,92 €
	0,00 €
021 Virement section fonctionnement	20 000,00 €
040 - Opérations d'ordre	60 359,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	
	1 488 687,40 €

16) Fixation du taux de fongibilité des crédits

Monsieur le Maire propose de fixer le taux de fongibilité de crédits à 7,5 % (Virements de crédits de chapitre à chapitre -011 - Charges à caractère général / 65 - Autres charges de gestion courant / 66 - Charges financières- possibilité fournie par l'instruction comptable M57, en vigueur depuis le 1er janvier 2024). Taux votés à l'unanimité.

ALSH/ALAE/EJ/JARDIN PARTAGE

TROC VERT ET SOUPE AUX CAILLOUX

Jardin partagé – Plouneour-Menez - Mercredi 1er mai - De 10h à 15h

Pour sa troisième édition, les jardiniers vous ont préparé un joli programme pour ce mercredi 1er mai ! Troc de plants en tous genres, une soupe partagée et des échanges avec des jardiniers passionnés... Vous aurez l'embarras du choix ! Si vous ne connaissiez pas le concept de Troc Vert, il est très simple et consiste à échanger des plantes et des produits du jardin. Vous souhaitez participer au troc vert ?

Contactez-nous au 02 98 78 94 50 ou lesamisdujardinploun@gmail.com.

Des précisions concernant la SOUPE AUX CAILLOUX :

Proposer un temps de convivialité au jardin partagé autour de la préparation participative d'une soupe aux ingrédients surprises, apportés par les uns et les autres. La préparation et le partage de la soupe sur place créent du lien et de la rencontre. C'est le prétexte pour découvrir et prendre connaissance des activités proposées au jardin. C'est aussi une sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Principe : Il nous reste toujours un ou deux légumes solitaires dans le frigo, dont on ne sait quoi faire ou avec quoi cuisiner. Mais s'il n'y en a pas assez pour faire cette recette, comment préparer ce truc, mais qu'est-ce que c'est déjà ? Apportez ces légumes solitaires du frigo pour les marier avec les autres dans une grande soupe aux cailloux, aux choux et bijoux ! Le résultat sera une surprise à coup sûr délicieuse et plaisante !

Cuisiner quand on est seul n'est pas toujours motivant alors venez avec votre légume et dégustons une soupe surprise !



AU JARDIN PARTAGE

Dès 10h00 : Troc vert
Venez échanger vos plants, boutures, graines, et même vos livres du jardin...

Dès 12h00 : "soupe aux cailloux" offerte
Préparation participative d'une soupe aux ingrédients surprises. Apportez un légume et venez manger la soupe!

02 98 78 94 50/ti-gwer@plouneour-menez.bzh 



Collecte de ferraille

Un collecte de ferraille de printemps le **samedi 25 et dimanche 26 mai**. Une belle occasion de faire un nettoyage avant l'été, alors mettez déjà de côté votre ferraille !

Nous acceptons : électroménagers (machine à laver, gazinière, réfrigérateur, congélateur,...), casseroles, vélos, tondeuse, quincaillerie, batterie de voiture, radiateur...

Pour les voitures, merci de contacter la Junior Association : 07.67.65.37.29

Nous n'acceptons pas les bouteilles de gaz !

Séjour d'été et recherche stagiaire BAFA

Envie de bouger et de profiter d'une colo cet été pour vivre une nouvelle expérience ? Cette année nous vous préparons un séjour Surf au camping de Tréguennec du **29 juillet au 2 août** pour les 6-11 ans et les 12-17 ans.

Les pré-inscriptions débuteront le mardi 27 mai (nous ne prenons pas d'inscription avant cette date).

Service Enfance Jeunesse Ti Gwer : 02 98 78 94 50 ou ti-gwer@plouneour-menez.bzh

Un panneau pour la cabane à journaux

C'est le 15 avril que vient d'être inauguré le panneau de la cabane à journaux. Les enfants ont réalisé durant les ateliers du midi avec Karen, leur animatrice, une jolie planche pour indiquer l'endroit de la cabane. L'occasion de réexpliquer que la collecte des journaux est mise en place par l'APE et permet de financer les activités pédagogiques de l'école. Cette action a été menée en lien avec les services techniques de la commune.

Évènement au jardin partagé



« Jardinage et papotage » le **samedi 1er juin** de 9h30 à 12h au jardin partagé (rue Jean Moulin). Venez préparer le jardin (pas besoin d'être expert!), des outils et des boissons chaudes seront à votre disposition !

Ouvert à toutes et à tous. Contact : ti-gwer@plouneour-menez.bzh ou 02 98 78 94 50



INFORMATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIONS



TRO MENEZ ARE

Le 35ème Tro Menez Are se tiendra le **jeudi 9 mai 2024** et proposera, comme à l'accoutumée, 7 circuits de randonnée pédestre d'environ 5 km, 10 km « faciles », 10 km « moins faciles », 15 km, 20 km, 30 km et 40 km et une grande fête au bourg l'après-midi.

La billetterie sera ouverte de 7h30 à 16h00, pour tous les circuits sauf :

- Jaune/40km : départ de 7h30 à 10h30
- Bleu /30km départ de 7h30 à 12h
- Rouge/20km départ de 7h30 à 14h

Il est vivement conseillé de s'inscrire en ligne plusieurs jours avant afin d'éviter la queue aux « heures de pointe ».

Toutes les informations ici :

<https://www.tromenezare.bzh/index.php?id=2024-plouneour-menez>

L'association Arvorig Cercle d'Escrime recherche des bénévoles

Ce cercle, association faîtière, comprend trois Clubs : un d'escrime (Arvorig Club d'Escrime), un autre handisport (Handisport Arvorig Club d'Escrime) et enfin celui de pentathlon moderne (Arvorig Club Pentathlon Moderne). Le cercle est affilié à la FFE (Fédération Française d'Escrime).

L'association recherche, dans les meilleurs délais, des bénévoles acceptant d'en prendre les fonctions de Président, de secrétaire général et de trésorier, disponibles les vendredis de 17h à 20h.

Pour toute information, contactez Monsieur Michel GUIDI au 06 82 73 67 56, à michelguidi@homail.com, ou par WhatsApp.

En espérant vous compter très prochainement parmi nous que ce soit comme licencié, simple adhérent ou dirigeant.



Vas-Y. « Ma Santé Bucco-dentaire, j'y tiens »

« Ma santé bucco-dentaire, j'y tiens » est un atelier gratuit qui sera proposé aux retraités **vendredi 17 mai 2024 à 14h00 à la Salle Foyer** de Plounéour-Menez et des communes environnantes. Fabienne MILIN, chargée de prévention à Vas-Y Fondation ILDYS animera l'atelier prévu pour un groupe d'une dizaine de personnes maximum.

Lors de l'atelier, Fabienne Milin rappelle la manière la plus efficace de se brosser les dents qui permet de nettoyer 60% de la surface des dents. Elle préconise des solutions pour compléter cette pratique pour atteindre les 40% restants et assurer un nettoyage complet de la bouche. Particulièrement après 60 ans, l'attention portée sur la santé bucco-dentaire a une influence considérable sur la santé globale.

Réservé aux personnes de 60 ans et plus : pour y participer, s'inscrire auprès de la mairie de Plouénour-Menez au 02.98.78.01.17.

Association des propriétaires d'installations individuelles ou collectives d'adduction d'eau.

Nous avons fait un article de présentation de l'association sur le Ploun'infos de mai 2023 dans lequel nous avons fait une erreur. Il était spécifié que l'aide octroyée sur la période de 6 ans était de 150 euros. Lors de la dernière assemblée générale nous avons validé une augmentations de l'aide octroyée. Celle-ci est actuellement de **200 euros** par foyer sur une période de 6 ans.

L'adhésion à l'association est fixée à 10 euros par foyer et doit être effective au cours de la première année de la période.

Contact : BELBEOCH Erwan (Président) : 06.52.23.09.95 ou KERVERN René (trésorier) : 02.98.78.06.85

Evènements Ploun'Patrimoine

Nettoyage du Kanndi de Resloas

L'équipe de bénévoles a procédé au nettoyage et préparé le site en vue des travaux de sauvegarde du kanndi. Une équipe de FR3 était sur place.

Festival photographique, les contours se précisent ...

Les bénévoles de Ploun'Patrimoine et de l'association Caméra Obscura se sont réunis pour préparer le Festival Photographique de l'été. Le festival est ouvert à tous. Prenez votre appareil photo ou simplement vos téléphones portables et capturez l'instant, le bout de nature ou de patrimoine qui vous tient à cœur et transmettez-nous vos clichés à l'adresse suivante : www.camera-obscura.fr/projet/extra-ordinaire-portrait-de-commune.html .

De juin à septembre, le centre bourg de Plounéour-Menez et le Pôle Culturel et Associatif seront investis par la photographie. Des jeunes du collège et du primaire, des adultes en situation de handicap des Genêts d'Or et des énéouriens photographes amateurs vont exposer leurs clichés au Pôle Culturel et Associatif. Des expositions extérieures seront également offertes au public dont celle d'Alain-Claude KERRIEN retraçant le parcours des frères ROLLAND, anciens carriers de Commana.

- Les bénévoles de Ploun'Patrimoine et de l'association Caméra Obscura en réunion de préparation du festival photo de l'été.
- Le chantier du Kanndi de Resloas,
- Prise de vue dans l'atelier de Dan ROSS.



Ploun'Patrimoine et l'APEVE (Association pour la Promotion des Enclos de la Vallée de l'Elorn) préparent activement la visite-conférence de l'enclos de Plounéour-Menez qui aura lieu le **dimanche 2 juin 2024 à 15h**. Venez nombreux.

Week-end sportif organisé par les gars du Roc'h

Pour le week-end de la Pentecôte, les gars du Roc'h (club de football énéourien) organisent leur tournoi annuel de pétanque le **samedi 18 mai 2024** suivi du tournoi de football le **dimanche 19 mai 2024**.



Concernant le tournoi de pétanque inscription sur place en doublettes formées, amateurs et joueurs perfectionnés seront les bienvenus pour un jet de bouchons à 14h au boulodrome de Plounéour-Menez.

Pour les amoureux du ballon rond, un tournoi de football est organisé le dimanche au stade municipal. Joueurs licenciés ou non sont conviés à former leur équipe de 7+2 joueurs (inscription au 06.28.76.22.18).



Buvette et restauration sur place durant les 2 journées, week-end festif en perspective pour joueurs, supporters et spectateurs !

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES



Amicale des Monts d'Arrée : nouvelle activité

L'activité de marche - randonnée proposée par l'Amicale des Monts d'Arrée se déroulera **tous les mercredis à partir de 14h** (RDV 13h45 devant la salle Foyer à Plounéour-Menez).

Renseignements et contact : 06 23 21 46 45 - jeanmichel-floch175@orange.fr

Compte-rendu de la soirée ciné-débat du 22 Mars 2024, organisée par l'association L'Atelier en santé.

Merci à toutes les personnes qui ont pu participer directement et indirectement à ce premier ciné-débat de L'Atelier En Santé qui s'est déroulé dans la soirée du 22 mars 2024. Environ 80 personnes ont participé à la soirée ciné-débat du 22 Mars, organisée par l'association L'Atelier en santé. La soirée a débuté par la projection du film documentaire "Un autre soin est possible", qui explique le fonctionnement du centre de santé communautaire d'Echirrolles, près de Grenoble. Puis un débat participatif a été animé par les bénévoles de l'association. Par petits groupes les habitants échangeaient entre eux pour apporter leurs réponses à la question : "Pour vous, la santé communautaire à Plounéour-Menez, ça pourrait être quoi?".

Les réponses qui ont émergées de cet échange sont :

- Un centre accueillant, respirant, promenant et à l'écoute de ses habitants,
- Un lieu ouvert de rencontre et d'écoute où chacun pourra prendre soin de sa santé physique, mentale et sociale, être orienté et conseillé par des professionnels de santé,
- Construire et faire vivre ensemble un lieu centré sur la personne et sa santé / Sevel ha lakaat da vevan ul lec'h gouestlet d'an dud ha d'o yec'hed.

La soirée s'est poursuivie par un moment de réponses aux questions des habitants concernant le futur centre de santé communautaire de Plounéour-Menez. Nous avons terminé par un temps d'échanges informels autour d'un pot convivial. L'équipe de bénévoles et personnes souhaitant s'impliquer dans l'association vont bientôt se réunir pour vous proposer de nouveaux événements autour de la santé communautaire dans l'année.

A bientôt ! Kenavo ar wech all !



Commémoration du 8 mai

Le mercredi 8 mai 2024 aura lieu la cérémonie de commémoration de la fin de la 2e Guerre Mondiale. Programme de la matinée :

10h30 : dépôt de gerbe, stèle de la Résistance au Relecq,

10h45 : dépôt de gerbe, stèle de la Libération,

11h : départ de la mairie vers le monument aux morts, appel aux morts et dépôt de gerbe.

A l'issue de la cérémonie, un pot sera offert par la municipalité à la mairie.

La JDC obligatoire

QUI ?

Les jeunes de 16 ans

QUAND ?

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ?

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ?

Présentation pièce d'identité + livret de famille

POURQUOI ?

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...



Dates à retenir

Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

Jedi 9 mai : Tro Menez Are

Dimanche 9 juin : Élections européennes, salle du Conseil en Mairie

Les articles et photos à faire paraître en **juin** sont à déposer pour **le vendredi 17 mai 2024**.

Directeur de la publication : Sébastien MARIE

Tél : 02.98.78.01.17 / Courriel : communication@plouneour-menez.bzh